

Lieu, date

Objet : Interpellation et questions de l'APF

Chère Madame, Cher Monsieur,

Parce que vous êtes candidat(e) aux élections régionales, parce que les questions liées au handicap sont des enjeux importants dans la politique des conseils régionaux, et parce que la région est un échelon essentiel aujourd'hui pour que chacun d'entre nous puisse être citoyen à part entière, nous vous interpellons sous la forme d'une série de questions correspondant aux compétences des régions.

Des questions tournant autour de la politique générale mais aussi de l'aménagement du territoire et des transports, du développement économique et social et de l'emploi, de l'éducation et de la formation, du tourisme et de la culture, de la santé et du médico-social... Autant de champs que les conseils régionaux ont à gérer au quotidien, et qui concernent les personnes en situation de handicap et leur famille. Car, pour l'Association des Paralysés de France, le handicap doit être abordé dans toutes les politiques publiques. Et avoir le « réflexe handicap », c'est s'inscrire dans une démarche de non-discrimination et de développement durable.

Nous sommes bien entendu à votre disposition si vous désirez nous rencontrer afin de nous entretenir avec vous des attentes des personnes en situation de handicap et de pouvoir connaître vos propositions sur ce thème.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Représentant Conseil APF de région